

Comité Technique 29 mai 2018

3.A – Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoire - Direction des Sports : ajustements organisationnels suite à l'évolution de la politique d'usage des piscines

Le dossier 3 A relatif à l'ajustement organisationnel suite à l'évolution de la politique des piscines nous semble problématique sur plusieurs points.

Comme l'indique pourtant le dossier, cet ajustement se base sur des données de fréquentation faussées du fait de longues périodes de fermeture pour travaux notamment à l'équipement Jules Verne.

Les personnels confirment constater que ces fermetures ont entraîné des modifications des usages notamment du grand public.

Les agents sont interpellés régulièrement par les usagers payants car les plages d'ouverture ne sont pas adaptées à leurs besoins. Cette situation peut entraîner des tensions entre les usagers et le personnel. Le dossier évoque ce déficit d'équipements sans apporter de réels éléments de solution.

Le dossier évoque aussi les difficultés liées à l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés.

Comme dans d'autres dossiers, la CGT souligne que cette situation démographique pouvait être anticipée.

Au vu de ces éléments, il nous semble que réduire encore les créneaux d'accès grand public notamment à Jules Verne n'est pas une solution adaptée à un service public de qualité. Cette décision apparaît même contradictoire avec le développement de la pratique sportive libre prônée par la majorité municipale. Cette réduction des ouvertures risque d'accroître les tensions entre usagers et personnels et dégrader encore plus leurs conditions de travail.